

DOSSIER

SPONSORING

BASKET CLUB CENONNAIS

SAISON 2025/2026



SOMMAIRE

01 Introduction

02 Aperçu Club

03 Pourquoi nous ?

04 Nos offres partenaires

05 Convention partenariat



01

INTRODUCTION

Fondé en 2008, le Basket Club Cenonais est aujourd'hui le seul club de Basketball de la commune de Cenon-Sur-Vienne.

Reconnu pour son esprit familial et convivial, il souhaite renforcer ses liens avec les habitants ainsi que les acteurs économiques locaux mais aussi aux alentours.

La saison 2025/2026 marque tournant, effectivement les licenciés se fidélisent, ce qui ouvre de nouvelles catégories. Mais, nous avons besoin de recruter et de fidéliser de nouveaux joueurs afin de faire perdurer notre club.

NOTRE VISION

Le basketball est un sport qui transmet aux jeunes l'esprit de compétition, la solidarité, le respect et le plaisir du jeu.

Au BCC, nous nous engageons chaque jour, à travers diverses activités, à offrir un cadre familial et convivial, tout en visant la progression de nos joueurs.



Aujourd'hui nous souhaitons aller plus loin, faire rayonner nos valeurs, développer de nouvelles équipes et rassembler toujours plus de passionnés autour du basketball. Et pour cela, nous avons besoin de partenaires engagés à nos côtés.

En rejoignant le Basket Club Cenonais, vous associez votre image à un club dynamique, porteur de valeurs positives et bien ancré dans son territoire.

ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR LE BASKET A CENON-SUR-VIENNE

RETOUR SUR LA SAISON 2024/2025

Le rapport moral de la saison précédente, montre que le nombre de licenciés au Basket Club Cenonais, **s'est élevé à 52**, avec **un taux de renouvellement de 62.64 %**.

Le club a maintenu **3 équipes en championnat ; U13, U15 et Sénior**.

Les prévisions pour la saison 2025/2026 : Trois équipes en championnat (**U15, U18 et sénior**), mais le club espère de nouvelles recrues dans les prochaines semaines afin d'ouvrir d'autres catégories.

Le BCC s'investit également dans sa vie associative, **en proposant deux soirées par saison sportive**. Mais aussi en proposant à **ses licenciés des activités inclusives**.

Nous sommes également présents et actifs sur **les réseaux sociaux**, et mettons **en évidence nos sponsors** durant l'année sportive.

VALEURS SAISON 2025/2026

Nous ne voulons pas nous limiter au sport, le Basket Club Cenonais **favorise l'inclusion et l'esprit d'équipe mais pas que**.

Nous souhaitons offrir à nos jeunes un **cadre sécuritaire** pour **se développer sportivement et personnellement**.

Cette saison, notre club a pour objectif de passer au vert. Nous allons encren le développement durable dans notre vie associative !



POURQUOI NOUS ?

Soutenir le Basket Club Cenonais, ce n'est pas seulement investir dans le sport, c'est s'associer à des valeurs fortes et profiter d'une visibilité locale dynamique.

ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

Le BCC forme les jeunes à la **compétition**, à la **solidarité** et au **respect**, tout en favorisant **le plaisir du jeu**. Votre soutien contribue directement à **l'éducation sportive et humaine des générations futures**.

VISIBILITÉ LOCALE

En devenant partenaire, votre entreprise bénéficie **d'une exposition auprès des licenciés, de leurs familles et du public des matchs**, via nos **événements, réseaux sociaux, et supports de communication**.

UN CADRE

Le club est reconnu pour son **esprit chaleureux et inclusif**. **Votre marque sera associée** à une **image positive, proche des habitants et des acteurs locaux**.

DÉVELOPPEMENT DU CLUB

Votre soutien permet au BCC de **créer de nouvelles équipes, organiser des événements, améliorer ses infrastructures et atteindre de nouveaux objectifs sportifs et sociaux**.



POURQUOI NOUS ?

PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Investir dans le club, c'est soutenir une cause locale tout en renforçant votre image de marque et votre engagement envers la communauté.



ENSEMBLE, faisons grandir le basketball à Cenon-Sur-Vienne et transmettons des valeurs fortes aux jeunes générations.

QUATRE PARTENARIATS

PARTENARIAT PRINCIPAL

- Achat tenue match avec votre logo : **250 à 750 euros**
- Achat de surmaillot d'avant match avec votre logo : **200 à 400 euros**
- Banderole lors des matchs : **150 euros**

PARTENARIAT SECONDAIRE

- Site Internet et réseaux sociaux : **50 euros minimum**

PARTENARIAT EVENEMENTIEL

- Présence lors des matchs, stage et animation du club : **participation financière**

PARTENARIAT LIBRE

- Matériel ou financier

Nous restons ouverts à toutes propositions sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprises

CONVENTION DE PARTENARIAT

Convention de Partenariat entre le BASKET CLUB CENONNAIS et

- PARTIES PRENANTES

Le club : BASKET CLUB CENONNAIS

Adresse : Rue d'Alsace, 86530 Cenon-Sur-Vienne

Représenté par : FETIS MAEVA, Présidente

Le partenaire

Nom/Société :

Adresse :

Représenté par :

Ci-après désignés ensemble "les Parties"

- OBJET DU PARTENARIAT

La présente convention a pour objet de définir les conditions de collaboration entre le BCC et _____, dans le cadre d'un soutien financier, matériel ou logistique, visant à : promouvoir le club et ses activités, soutenir le développement des équipes et des jeunes licenciés, et associer l'image du Partenaire à un club dynamique et engagé.

- ENGAGEMENT DU CLUB

Le Basket Club Cenonais s'engage à : mettre en avant le Partenaire dans ses supports de communication (Logo sur le maillots, banderoles, flyers, site internet et réseaux sociaux, Mention lors des événements ou tournois organisés par le club), Fournir un retour régulier sur l'utilisation et l'impact du partenariat, et garantir un cadre convivial, familial et respectueux pour tous les participants.



CONVENTION DE PARTENARIAT

- ENGAGEMENT DU PARTENAIRE

Le partenaire s'engage à : fournir le soutien convenu (montant financier/ matériel fourni/ services), respecter l'image et les valeurs du club dans toute communication relative au partenariat et participer si souhaité aux événements organisés par le club.

- DURÉE

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an, à compter du jusqu'au . Elle pourra être renouvelée par accord écrit des deux Parties.

- MODALITÉS FINANCIÈRES

Montant du Partenariat :

Modalités de versement :

Tout autre avantage ou contrepartie définies :

- CONFIDENTIALITÉ

Chaque Partie pourra résilier la convention en cas de manquement grave aux engagement, avec un préavis de 30 jours et notification écrite.

- LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

La présente convention est régie par le droit Français. Tout litige relatif à son interprétation ou son exécution sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de Cenon-Sur-Vienne.

- SIGNATURE DES PARTIES

Fait à , le

Pour le BASKET CLUB CENONNAIS

Nom : FETIS MAEVA

Fonction : Présidente

Signature :

Pour le Partenaire :

Nom :

Fonction :

Signature :



05

REJOIGNEZ NOUS

DEVENONS PARTENAIRES !



CONTACT

Nom : VERON PAUL

Email : presidence.bcc86@gmail.com

